

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

À Travers Nos Régions

PORT-GENTIL : LE GOUVERNEUR LANCE LES JEUX DE LA FÉGASS



Photo : Koumouss

LE complexe sportif Michel-Essonghe de Port-Gentil abrite cette année les jeux de la Fédération gabonaise des sports scolaires (FÉGASS). Le gouverneur de province, Paul Ngome Ayong, a procédé à l'ouverture officielle desdits jeux le week-end écoulé en présence du directeur d'académie provinciale (DAP), Pierre Ossounda, et des chefs d'établissements de la place. Le DAP a souhaité la bienvenue aux délégations venues des quatre coins de Port-Gentil. Plusieurs disciplines sont à l'honneur pour cette édition : football, hand-ball et basketball. Et en sus, des thématiques éducatives comme la lutte contre les violences en milieu scolaire, la lutte contre les grossesses précoces, les drogues et autres stupéfiants. Le DAP a invité les participants à développer l'esprit de camaraderie, de cohésion, d'unité, de tolérance et de fair-play tout au long du processus. "Nous n'accepterons pas les querelles, les rixes ou tout esprit malveillant de nature à perturber la fête du sport. Toutes formes de débordement seront sanctionnées conformément aux dispositions de notre règlement intérieur", a-t-il prévenu. Le gouverneur a pour sa part rappelé le bien qu'on tire du sport. "Pendant cette période, éloignez-vous de toute forme de violence car le sport unifie les peuples", a-t-il indiqué. Selon le calendrier établi, les mercredis seront réservés aux sportifs du premier cycle et les jeudis aux secondaires.

MOUILA/ TROPICALE : ENSOLEILLEMENT SUR L'AXE MOUILA-NDEN



Photo : Félicien Ndongo

POUR une bonne circulation et visibilité des cyclistes sur l'axe Mouila-Ndendé – un linéaire d'environ 75 km –, la direction provinciale des Travaux publics (TP) de la Ngounié, sur instructions de la tutelle, a procédé samedi écoulé à l'ensoleillement dudit tronçon routier. Selon Jean-Bruno Iloko, chef des travaux à la direction provinciale des TP de la Ngounié, cette activité de salubrité publique porte sur l'entretien des points singuliers. C'est-à-dire dégager les virages fermés, ainsi que les sections qui sont obstruées par une végétation luxuriante de part et d'autre de la chaussée pour permettre aux cyclistes et aux caravaniers d'avoir une bonne vue du tronçon qu'ils vont emprunter dès le 25 janvier prochain au départ de la ville de Lebamba, dans le département de la Louetsi-Wano. Pour cette tâche, on dénombre des agents de la main-d'œuvre non permanente (MONP) des TP de Mouila, des jeunes volontaires recrutés pour les besoins de la cause, qui sont munis de machettes, coupe-coupe, râteaux...

SYM & NDONGO

Makokou : la Cour constitutionnelle en mission de sensibilisation dans l'Ogooué-Ivindo



Les juges constitutionnels lors de la réunion de Makokou.

Landry EKOMBA NDOMBE
Makokou/Gabon

UNE importante délégation des membres de la Cour constitutionnelle séjourne depuis lundi dernier à Makokou (Ogooué-Ivindo) dans le cadre d'une mission de sensibilisation des populations ogivines en prélude à l'organisation prochaine des élections générales (législatives, locales et présidentielle) de cette année.

Conduite par le doyen des juges constitutionnels, Emmanuel Nze Bekale, cette mission est composée

de 8 juges constitutionnels et de plusieurs assistants. Le chef de la délégation a saisi l'occasion de la rencontre avec les entités locales à la salle polyvalente de Makokou, pour rappeler que "depuis 32 ans, les élections au Gabon sont toujours émaillées de violentes contestations. Pour mettre un terme à la peur et à cette violence, la Cour constitutionnelle a décidé de mener une mission pédagogique sur l'ensemble du territoire national". À sa suite, la juge Louise Angué a édifié l'assistance sur les différentes étapes du processus électoral. Citant par exemple les acteurs qui

concourent au déroulement des élections jusqu'à l'implication de la haute juridiction.

Au terme de cette séance de pédagogie, les autorités administratives locales, les militaires et les auxiliaires de commandement, de même que plusieurs citoyens et les responsables politiques du département de l'Ivindo et de la commune de Makokou se sont dits satisfaits de la qualité des échanges. La mission de la Cour constitutionnelle va ainsi s'étendre dans les départements de la Zadié (Mékambo), de la M'Voung (Ovan) et de la Lopé (Booué).

Photo : Landry Ekomba Ndombe

Port-Gentil : la gendarmerie commémore la Sainte Geneviève



Photo de famille au terme de la célébration de la sainte Geneviève.

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

LES gendarmes de Port-Gentil, sous la houlette du lieutenant-colonel Lanature Onkoni, commandant la légion Ouest, ont célébré vendredi dernier, en différé, la Sainte Geneviève, leur patronne. La messe dite en la cathédrale Saint Louis, en présence des autorités administratives, politiques et militaires, a constitué

l'un des temps forts de cette célébration.

À cet effet, le célébrant, Mgr Eusebius Chinikezi Ogbonna Managwu, évêque du diocèse de Port-Gentil, a, au cours de son exhortation, indiqué que "votre choix professionnel est comme une alliance où vous prenez l'engagement à servir Geneviève, dans la paix, l'amour et la justice". Avant d'insister : "Vous avez l'honneur de défendre et de maintenir l'ordre

et la sécurité. L'alliance est une question de vie, de fidélité. La nation compte sur vous et vous fait confiance. À vous de mériter celle-ci par votre exemplarité".

Il a vivement recommandé aux pandores de toujours se référer à Dieu, d'écouter sa parole. Car, a soutenu l'évêque, "un gendarme qui sert sans tenir compte de Dieu court le risque de ne pas entrer dans son royaume. Travaillez donc pour que Dieu vous applaudisse, qu'il soit satisfait de votre travail !" Avant de passer à l'eucharistie, Lanature Onkoni a étayé les propos du missionnaire puis a mis le doigt sur certains maux qui minent ce corps, de sorte que les coupables puissent s'en défaire pour atteindre la vision du président de la République, chef suprême des Armées, qui œuvre pour une armée en "OR", c'est-à-dire "Opérationnelle et Républicaine".

Un vin d'honneur a été servi à la fin.

Photo : NGUIMBI Julie